

Quelques Règles de Sécurité ...

Note d'Information

Posté par : admin

Publié le : 27/02/2011 22:10:00

SPORTING GREEN

QUELQUES REGLES DE SECURITE ...

Nous vous informons qu'à la suite de la tentative d'effraction du local à vélos du bâtiment A; le 20 Février 2011, qui a heureusement échoué, nous avons porté plainte contre "x" au Commissariat Nord de Toulouse.

Nous vous informons également que les anciens "codes-maîtres" du portail ont été supprimés, et qu'en conséquence le portail ne peut plus désormais être ouvert qu'au moyen du bip qui vous a été remis (en cas de problème, merci de nous contacter).

Enfin, nous vous rappelons que vous demeurez le principal acteur de votre propre sécurité, et qu'en tant que tel :

1). Vous devez toujours contrôler, après votre passage, la bonne fermeture des portes (sas de bâtiment, porte palière d'appartement, portière de voiture) et celle du portillon de la résidence.

2). Vous ne devez pas ouvrir aux personnes que vous n'attendez pas, ou que vous ne connaissez pas.

À

Nous vous remercions de votre vigilance.

À

Le 23 Février 2011

Le Syndic de copropriété